

CARNET BLANC...

Tous nos vœux de bonheur à Michel et Sandra ARNOLD, qui se sont dit « oui » le samedi 4 octobre 2014.



ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS CANTONALES A VOTRE SERVICE



ADMR - La référence du service à la personne -

L'Association vous propose différents services, que vous soyez une personne âgée, ou en situation de handicap, au retour d'une hospitalisation, une famille : Ménage, entretien du linge, courses, aide et accompagnement, préparation des repas, téléassistance, service de soins infirmiers pour personnes âgées, Garde d'enfants à domicile.

Contact : 04-77-64-36-62

AFR – Association Familles Rurales

L'Association vous propose un service de transport/accompagnement, une ludothèque, le portage de repas.

Elle gère également une halte-garderie, le Relais des Assistantes Maternelles, et diverses activités pour enfants et adultes.

Contact : 04.77.64.14.17



ASSOCIATION JEUNESSE ET SPORTS

L'association est chargée de la mise en œuvre des actions Enfance-Jeunesse. Elle propose des activités sportives dans les écoles du canton, l'accueil de loisirs 3-12 ans (La Clef des champs) pendant les vacances scolaires, le club ados à partir du collège, l'animation dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, une soirée cabaret.

Contact : 04.26.24.90.83



ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

Les dates des prélèvements pour 2015 (salle ERA de LA PACAUDIERE) de 16h à 19h :

23/01 – 03/04 – 26/06 – 30/10

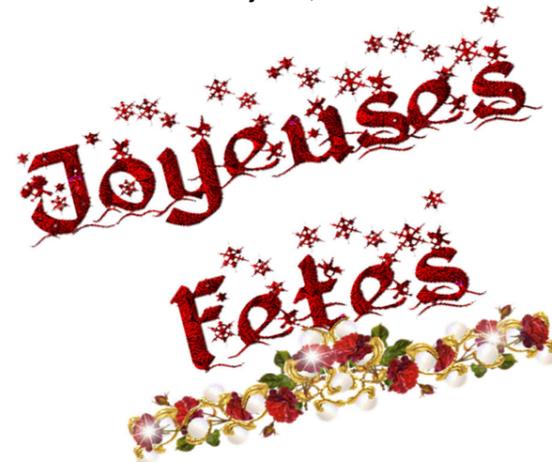
L'ARBRE AUX PAPILLONS – ACCUEIL DE JOUR – EHPAD FONDATION GRIMAUD

L'accueil de jour a pour objectif de préserver l'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées de plus de 65 ans, ainsi que d'accompagner et soulager les aidants. Il est ouvert le jeudi, vendredi et samedi, de 9h30 à 16h00.

Contact : 04.77.66.40.63

BOIS DE CHAUFFAGE

L'élagage, par une entreprise, des platanes situés « Au Pont » (ex RN7) est prévue en début d'année. La commune met en vente le bois de chauffage, à charge à l'acheteur de l'exploiter. Offre réservée aux habitants de CHANGY. Renseignements en Mairie.



CHANGY FLASH INFO MUNICIPAL n°13

Décembre 2014



Ce bulletin d'information est le seul document officiel édité par la Mairie, relatant les informations municipales.

INAUGURATION DU TERRAIN MULTISPORTS

Samedi 8 novembre 2014, a eu lieu l'inauguration du terrain multisports en présence de Monsieur René-André BARRET, Conseiller Général, des présidents d'associations, des représentants de la société E.S.A, ainsi que des élus et de la population.

Cet équipement, très utilisé, permet de se retrouver autour d'une activité sportive.



UN POINT SUR ... LA NOUVELLE ÉCOLE



Les travaux de la nouvelle école se poursuivent, conformément au planning prévisionnel établi par notre architecte. Les travaux de maçonnerie sont achevés. La couverture est en cours de réalisation.

Les élèves de cycle 3 (CE2, CM1, CM2) suivent régulièrement l'avancée des travaux et se rendent sur place pour prendre quelques photos afin de réaliser un travail d'écriture.

... L'AMÉNAGEMENT DU BOURG

Les travaux d'aménagement du bourg vont bientôt débuter. La première phase concerne l'aménagement de la Rue du Château et de la route de Vivans. La consultation des entreprises est en cours. Les plans sont à votre disposition en Mairie.

PARC ÉOLIEN, TRÈS HAUT DÉBIT...

En ce moment, beaucoup de travaux sont en cours, beaucoup d'engins, de tranchées, de routes barrées...

Ceci concerne le raccordement du parc éolien de Saint Nicolas des Biefs au centre ERDF des Treives.

Et c'est pas fini !!!

Vont suivre les travaux pour le déploiement du très haut débit (Plans en Mairie), les travaux de dissimulation des réseaux.

LES MISSIONS DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale a pour mission d'apporter des solutions pour améliorer le quotidien et faire face aux difficultés de la vie. Il développe différentes actions concernant directement les habitants de la commune.

Pour l'année 2014, il a renouvelé ses actions :

- repas annuel pour les aînés,
- fête des grands-mères pour le lien inter-générationnel avec les enfants de l'école,
- soirée divertissement avec la venue de la troupe de théâtre AMATHÉA.

Il a également aidé les familles en apportant une aide financière de 750 € sous forme de subvention pour les 49 enfants partis en classe découverte du 12 au 16 mai.

Pour les enfants scolarisés à CHANGY, qui fréquentent le Centre de Loisirs « La Clé des Champs », le CCAS a versé une subvention de 888 € à l'Association Jeunesse et Sports, qui correspond à une aide pour 21 familles à hauteur de 1€ par enfant et par demi-journée.

Plusieurs distributions de légumes offerts par des jardiniers généreux, ont été faites pendant l'été et continuent avec les légumes de saison. Merci aux donateurs.

A partir du mois de février 2015, les membres du CCAS tiendront une permanence en Mairie, le premier samedi du mois de 10h00 à 11h30. Si vous rencontrez des difficultés et si vous souhaitez en discuter, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

UN AIR DE FÊTE ...



Pour éclairer nos soirées d'hiver, et donner un côté festif à notre village, nos agents ont paré la commune de jolies illuminations, et ont érigé un magnifique sapin sur la Place du Champ de Foire.

Pour agrémenter les rues du Bourg, le Comité des Fêtes a distribué des sapins de Noël, que chacun a pu décorer à sa guise.

Le Père-Noël a fait la joie des enfants lors de sa visite au Marché de Noël organisé par le Sou des Ecoles.

Le repas de Noël organisé par les responsables de la cantine, la Mairie et la Maison Familiale des Athiauds a régalé les 70 convives présents.

A VOS AGENDAS !!

- *Vœux du Maire : Samedi 10 janvier 2015 à 11h00*
- *Repas du CCAS : Samedi 17 janvier 2015*
- *Concours de tarot organisé par la Boule Changynoise : Samedi 14 février 2015*
- *Soirée Théâtre organisée par le CCAS : Samedi 28 février 2015*
- *Fête des Grands-Mères organisée par le CCAS : Jeudi 5 mars 2015*
- *Soirée dansante organisé par l'AS Changy : Samedi 21 mars 2015*
- *Concours de belote organisé par le Club de l'Amitié : Jeudi 26 mars 2015*

ROANNAIS AGGLOMERATION : RÈGLEMENT HABITAT 2015

Des aides peuvent être apportées aux propriétaires désireux de faire des travaux dans leurs habitations. Ces aides se déclinent ainsi :

- **Isolez Malin** : avec possibilité de financement de travaux sur des modes de chauffage, des changements de fenêtres.....
- **Programme d'Intérêt Général (PIG)** pour : une aide sur l'énergie, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, l'amélioration de l'habitat indigne
- **Projets « copropriétés »** : par exemple aide pour le changement d'une chaudière

Des aides sont également possibles par le biais du Conseil Général et de l'ANAH. Roannais Agglomération prend en charge le montage, l'accompagnement et les frais de dossier.

Toutes ces aides sont soumises à des conditions de ressources.

Tous les renseignements sont à prendre auprès de Roannais Agglomération, pôle aménagement.



Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! Il a lieu du **15 janvier au 14 février 2015**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

- Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous remettra lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Sinon, remplissez lisiblement les questionnaires papier que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

Deux agents recenseurs ont été recrutés par la Mairie. Il s'agit de Mesdames Martine BUTTERLIN et Nicole LAURENDON. Nous vous demandons de leur réserver un bon accueil.

